

FORMATION ■ Le phénomène reste encore méconnu

Lever le tabou sur l'illettrisme

En Auvergne, on estime le nombre d'illettrés à 73.000. Plus de la moitié travaille. L'effort de sensibilisation se poursuit chez le Club des 1000, collectif des entreprises citoyennes d'Auvergne.

Changer nos représentations, dédramatiser le phénomène, abandonner l'approche académique pour en faire une action de formation comme une autre et mieux le détecter dans l'entreprise, afin d'optimiser les compétences. Ou l'objet de la table ronde organisée mardi à l'initiative du Club des 1000. Une quarantaine d'organismes de la région étaient présents.

« L'homme invisible »

« Les personnes qui souffrent d'illettrisme mettent leur vie en danger sur leur lieu de travail, car incapables de lire les consignes de sécurité. Aujourd'hui, le management est basé sur l'identification avec des traces écrites », explique Thierry Vallenet, président du Club des 1000.

L'organisme avait déjà lancé une campagne de sensibilisation en juin 2009 baptisée Opération homme invisible. « Ces personnes se ca-



TABLE RONDE. Mardi, au Centre diocésain de pastorale, pour aider les entreprises à détecter le phénomène.

chent, n'osent pas en parler et adoptent une stratégie de contournement. On ne les voit pas », poursuit Thierry Vallenet. Une stratégie d'adaptation qui va au-delà du monde de l'entreprise. « Il y a bien sûr une incidence sur la vie de famille. Plus la personne se sent à l'aise avec le français, plus elle le sera au travail, avec les enfants et les institutions enseignantes », souligne Hervé Fernandez, secrétaire général de l'Ancli (Agence nationale de lutte contre

l'illettrisme. « L'accès à l'écriture et à la lecture fait partie des compétences de base », ajoute Yann Kappes du Club des 1000, rappelant aussi que l'illettrisme n'est pas une fatalité. Mais peut-être la future grande cause nationale 2012. Un formulaire est disponible auprès de l'Ancli. ■

Marielle Basside
locale@centrefrance.com

➔ **Pratique.** Renseignements auprès de l'Ancli au 04.37.37.16.81 et virginie.lamontagne@andci.fr